



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



ATELIER PROJET POUR LES JEUNES À LA MISSION LOCALE

La mission locale propose aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, un atelier « projet ». Celui-ci permettra de découvrir de nouveaux métiers et secteurs d'activités, de donner une méthodologie de recherche d'informations. Cette activité est gratuite.

L'atelier se déroulera sur 4 séances (suivies et obligatoires) : les lundis 12 et 19 décembre et les jeudis 15 et 22 décembre, de 9h à 12h, à la mission locale, 65 rue du Tour à Miribel.

Une réunion d'information et les inscriptions auront lieu le vendredi 9 décembre à 13 h 30. Renseignements : 04 72 88 08 88



Afin de renforcer l'information des familles sur leurs droits aux prestations familiales et aides d'action sociale, la Caisse d'allocations familiales de l'Ain a développé, au cours des dernières années, deux services d'information :

Téléphone 0 810 25 01 10
Site internet www.caf.fr

Erratum - article « Bilan Opération Brioches » (article paru dans les Echos de novembre 2011). La recette nette reversée à l'ADAPEI de l'Ain (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) s'élève à 459,00€ (et non pas 159€).

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE !

Cette année, pour les besoins de la carte scolaire, les inscriptions des élèves à l'école maternelle auront lieu en janvier pour la rentrée de septembre 2012.

Ces inscriptions (ou pré-inscriptions pour les plus jeunes) permettront de connaître les effectifs prévisionnels de chaque classe ce qui conditionnera le maintien ou la fermeture de notre septième classe, et donc l'accueil des enfants de toute-petite section. La directrice vous demande donc :

* d'être vigilant et de bien respecter ces dates,

* de l'avertir si vous savez déjà que votre enfant ne fréquentera pas notre école l'an prochain (déménagement ou mutation professionnelle, fin de la dérogation...).

DÉCHETTERIE

♦ **Fermeture exceptionnelle** de la déchetterie le jeudi 1^{er} décembre de 9h à 12h. Réouverture à 15h.

♦ **Conditions d'accès.** Afin de réserver l'accès de la déchetterie aux habitants du territoire et de limiter les tonnages, la CCMP met en place un contrôle d'accès à compter du 1^{er} décembre 2011, conformément à ce qui existe dans les autres déchetteries du Département. Un justificatif de domicile vous sera demandé ainsi qu'une pièce d'identité. À partir du lundi 4 avril 2012, une carte d'accès personnelle magnétique sera nécessaire pour utiliser les services de la déchetterie. Une préinscription sur le site internet de la CCMP sera possible à partir du mois de décembre ».

Exceptionnellement, la Mairie sera ouverte le 31 décembre de 9h30 à 11h30, exclusivement pour permettre l'inscription sur la liste électorale.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h
Le samedi :
de 9 h à 18 h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
lundi, mercredi, vendredi :
8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08
e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

Ont participé à ce journal :

- Édith Gallet
- Marc Micoud
- Jacqueline Accardo
- Véronique Millet
- Catherine Briday
- Robert Roche
- Joëlle Chanal
- Yves Roux
- Jeannine Decoeur
- Jocelyne Tchalékian
- Aurore Dufaud
- Robert Turgis

Journal édité par la mairie, rue des Écoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution: Équipe municipale de bénévoles

AGENDA

Ven 2 et sam 3 : Téléthon, place Charles de Gaulle

Dim 4 : concert de l'Académie de musique, salle des Fêtes

Lun 5 : randonnée du Club Amitié-Loisirs au départ de St Maurice, entre les Echets et le Mas Rillier.

Jeu 8 : Fête des lumières, animations devant les commerces, RD 1084

Ven 9 : café-lecture, bibliothèque, Centre Marcel Cochet, 14h30

Dim 11 : marché de Noël, salle des Fêtes

Jeu 15 : repas de fin d'année et des anniversaires du Club Amitié-Loisirs

Sam 17 : arbre de Noël de Toray, salle des Fêtes

Dim 18 : passage du père Noël dans les rues de Saint-Maurice

Mar 20 : goûter de Noël au Club

Jeu 22 : art floral au Centre Cochet, 13h30

Sam 31 : réveillon avec CLARA, salle des Fêtes

ÉTAT CIVIL

Naissances
Lana JUFFET, 15 octobre
Lola JULLIEN, 17 octobre
Noémie CHELMIS, 21 octobre
Dorian BOUILLOZ, 2 novembre

PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

* **3 déc :** Robert Resta
Adjoint aux affaires scolaires
* **10 déc :** P. Commarmot
Adjoint à l'urbanisme
* **17 déc :** J-CI Lazzaroni
1^{er} adjoint
Pas de permanence les 24 et 31 décembre

ÉDITO

Se comporter en « bon père de famille », un principe plein de sagesse censé garantir à celui qui le met en pratique et à ses proches, quiétude et sécurité. À l'approche de Noël on peut espérer que de très nombreuses familles aient fait ce choix de gestion pour leur budget et pourront ainsi profiter pleinement de cette période de fêtes... de la consommation.

Malheureusement, depuis que le monde est monde, l'homme est naturellement cupide, ce qui l'a poussé très vite à oublier ce bon conseil. En particulier le monde financier qui s'accommode très mal de cette prudence élémentaire, poussé toujours plus loin dans la spéculation et les prises de risque dignes d'un casino de Las Vegas. Pariant même sur la perte du fameux triple A, certains attendent l'explosion des taux d'intérêt appliqués aux états.

Les élus, pris en otages, réagissent vigoureusement au risque d'éteindre une économie fragile, qui a commencé à se contracter.

Et voilà nos bons pères de famille moyens sommés de régler la note : perte d'emploi, taxes, impôts... l'attaque est d'envergure.

À l'aube d'une nouvelle année riche en échéances de tous ordres, je vous souhaite de passer des fêtes chaleureuses.

Le Maire, Pierre Goubet

PARRAINAGE RÉPUBLICAIN À LA MAIRIE

L'Hôtel de ville a ouvert ses portes à double battant dimanche 13 novembre pour 15 enfants et leurs familles demandeurs d'asile. À l'initiative des Amis du foyer du Trêve présidé par Michel Argouse et du Réseau Education Sans Frontière (RESF 01) animé par Michel Cabaussel, des élus, des enseignants, mais aussi des retraités, des ingénieurs... se sont engagés à aider les enfants dans leurs démarches, à leur procurer un soutien matériel et affectif et une protection. « Savoir, alerter sont les meilleures manières de protéger les enfants scolarisés » précise RESF.

Pierre Goubet a rappelé la tradition d'accueil de la commune de Saint-Maurice qui s'est construite autour d'une trentaine de nationalités depuis 1930. 15 enfants, 15 histoires douloureuses faites d'agression, de chasse à l'homme. « Protéger les enfants des risques du monde des Adultes, c'est le devoir de la démocratie, notre devoir d'élus, vous êtes les bienvenus chez nous depuis plus d'un siècle » précisait le Maire.



Seulement 12% des demandeurs d'asile obtiennent une réponse favorable : ils représentent seulement 1,3% de la population (un ratio inférieur à beaucoup de pays d'Europe ou d'Amérique. « 3 petits Arméniens ne creusent pas la dette, 3 petits Kosovars n'affolent pas les agences de notation » concluait Michel Argouse.

SOMMAIRE

Et pendant ce temps
à la mairie

- Compte rendu du conseil municipal du 27 octobre
- Une bougie pour le site Internet
- Un geste généreux
- Musique ou danse ?
- Colis de Noël
- Repas de Noël
- Colibri

Ça bouge à Saint-Maurice

- Ateliers d'écriture et de mise en voix
- Aquagym
- Téléthon
- Marché de Noël
- Souvenir
- Passage du Père-Noël
- Un coureur chevronné
- 8 décembre
- Concerts

Du côté des associations

- Club Amitié-Loisirs
- Art floral
- Cross des Papillotes
- Quoi de neuf à la bibliothèque
- Café-théâtre
- Ain Sud Foot

Vie pratique

- Atelier projet
- Inscriptions à l'école maternelle
- Déchetterie

Prochain Conseil Municipal
Débat d'Orientation
budgétaire :
Jeudi 26 janvier, 20h30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2011

Urbanisme. Requalification du quartier des Folliets : la question doit être reportée puisqu'au dernier moment DYNACITE n'a pas entériné le projet de convention de groupement de commandes qui lui a été présenté et doit proposer prochainement une nouvelle convention.

Finances.

◇ Instauration et actualisation de la taxe communale sur la consommation d'électricité : Le régime de taxation de la consommation d'électricité est dorénavant basé sur le nombre de kWh consommés par les usagers et non plus sur le prix de l'électricité. Afin de garantir des ressources équivalentes à la commune et ne pas pénaliser les consommateurs mauriciens, à l'unanimité, le conseil se prononce pour un coefficient de 6.

◇ Demande de subvention au SDIS : des matériels acquis par la commune pour le Centre de Première Intervention sont susceptibles d'être subventionnés. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'aide financière du SDIS.

◇ Contrat Educatif Local : reversement de la subvention DDCS. Dans le cadre du CEL, une subvention a été versée à la commune pour soutenir différentes actions locales. Certaines actions étant assurées par le Centre Marcel Cochet, le conseil municipal décide de reverser la somme correspondante (400€) au Centre Marcel Cochet. *Unanimité*

◇ Prise en charge de mobilier de l'ADSEA : à l'occasion du Forum des Mauriciens du 17 septembre 2011 et suite aux grands vents du week-end, plusieurs barnums prêtés par l'ADSEA ont été détériorés. Le conseil municipal accepte de rembourser à l'ADSEA les barnums cassés pour un montant de 550 €. *Délibération votée à l'unanimité*

◇ Budget principal - décision modificative n° 2. Certains crédits inscrits au budget primitif 2011 ont été réajustés par une décision modificative. *Délibération votée par 21 voix pour et 1 abstention.*

Permanences de Mme Lydie Pons,
adjointe aux affaires sociales :

Lundi 19 décembre et Lundi 9 janvier
de 14h à 15h30.

Affaires sociales. Avenant Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Par avenant, le CUCS est reconduit jusqu'au 31 décembre 2014. Il est rappelé à l'assemblée que ce type de contrat a un champ d'intervention limité à un quartier (les Folliets). *Délibération votée par 21 voix pour et 1 voix contre.*

Personnel. Nouvelle organisation des services administratifs. Après la réorganisation des services de l'enfance sous la Direction Enfance-Jeunesse (DEJ) et des services techniques et urbanisme sous la Direction des services techniques et urbanisme (DSTU) ; le conseil est informé des orientations retenues pour une nouvelle organisation des services administratifs avec un nouvel organigramme.

Ce nouveau mode de fonctionnement a pour ambition de répondre aux carences existantes aujourd'hui. Ainsi, l'état des lieux présentés dresse une liste importante de tâches qui sont aujourd'hui mal exécutées dans la collectivité, ou exécuter à la marge... Il faut concilier les tâches actuelles et celles en développement (il est ici cité l'exemple du Comité technique paritaire propre devenu obligatoire) avec les contraintes budgétaires de la collectivité. Ainsi, cette réorganisation crée un poste supplémentaire de Directeur des affaires générales avec pour mission de coordonner l'ensemble des services administratifs et d'assumer les nombreuses tâches non suivies actuellement. Egalement, le poste d'assistante du maire sera conservé mais transformé au départ en retraite de l'agent l'occupant avec une redistribution des tâches.

M. le Maire répond aux élus inquiets de l'augmentation budgétaire nécessaire à cette réorganisation que l'impact est limité (+1,4% de la masse salariale), et que même si la nécessité est moins visible que pour les réorganisations précédentes car ce sont ici des métiers « de l'ombre » qui sont plus touchés, elle reste indispensable pour un meilleur fonctionnement. D'ailleurs, la charge financière supplémentaire serait à mettre en parallèle du coût des tâches non réalisées actuellement et qui pénalise la collectivité, mais c'est une estimation difficile.

UNE BOUGIE POUR LE SITE INTERNET !



Il y a bientôt un an, le 8 décembre, était mis en ligne le nouveau site internet de notre commune, rajeuni et mis à jour. En un an, ce ne sont pas moins de 82.700 pages qui ont été vues au cours de 22.300 visites du site soit, en moyenne, 61 visiteurs chaque jour !

Vous êtes nombreux à lire la page des actualités, à télécharger les menus du restaurant scolaire ou à vous informer sur les écoles, les loisirs ou le centre nautique.

Un grand merci à toute l'équipe qui fait vivre notre site et rendez vous sur <http://www.saint-maurice-de-beynost.fr/>

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Décembre est le mois des ados avec de nouvelles séries jeunesse : « *Eternels* » d' Alyson Noël et « *Gone* » de Mickael Grant. « *Henderson's boys* » les 4 premiers tomes de la nouvelle saga de Robert Muchamore, auteur de Cherub. Chez les vampires : le 5^{ème} tome du « *Journal d'un vampire* » de L.J. Smith.

Chez Pocket jeunesse : « *Le prince de la brume* » de Carlos Ruiz Zafon.

Pour les adultes, en complément des achats de la rentrée littéraire : « *Légende d'une vie* » théâtre inédit de Stefan Zweig, « *Cyanure* » un condensé de suspense signé Camilla Läckber, « *Histoire du pied et autres fantaisies* » des nouvelles de J.M.G Le Clézio et un souffle d'aventure avec « *Le petit homme* » de Pierre Vabre, prix Géo 2011.

Café lecture. Nouvelle formule pour le vendredi 9 décembre à partir de 14h30, venez partager vos avis et vos envies autour d'un choix de livres proposés : « *Léna* », « *La vieille dame du Riad* », « *Accabadora* », « *Héros anonymes* » et « *Une journée de Monsieur Jules* ».

CAFÉ THÉÂTRE : 1^{ère} À GUICHETS FERMÉS

La saison 2011/2012 de « Zappe ta télé », organisée par la commission municipale culture, en collaboration avec le Centre Marcel Cochet, a débuté sur les chapeaux de roue dans une salle comble.

En premier invité, Titou présentait son dernier spectacle inscrit au programme « Mots en Scène » de la BDP (Bibliothèque Départementale) et du Conseil Général. Poète et virtuose des mots inclassables,

l'artiste des Bords de Saône a une fois encore entraîné les Mauriciens dans son délire : Des xylophones aux xénophobes, le mélèze pullule dans nos forêts. Enchaînant avec autant de bonheur, poèmes et satyres, émotion et révolte, il ose tout : le vitriol et la bluette. À la fin d'une heure trente de nectar, un seul regret : impossible de se souvenir de tout ! La vache folle de la brucellose du marché unique aurait elle perturbé les neurones de ces spectateurs qui ont réussi l'épaulé jeté de l'haltérophile pour enchaîner sur l'arraché ... d'OGM de José Bové. Troubadour du XXI^{ème} siècle, Titou propose des moments d'émotions, des instants de révolte et un dernier voyage en Ford Fiesta.



AIN SUD FOOT : PREMIERS PAS SUR LE NOUVEAU STADE

Le terrain d'honneur du forum des sports a été transformé au cours de l'été : une pelouse synthétique a remplacé l'herbe, l'éclairage a été installé, les mains courantes remises aux normes, les cages, bancs de touche et filets sont neufs. Les abords ont été goudronnés, les vestiaires, douches et circulations internes repeintes.

Samedi 12 novembre à 10 h du matin, ce fut le coup d'envoi du premier match officiel, un honneur qu'Ain Sud foot avait réservé à ses plus jeunes licenciés : 4 équipes de moins de 9 ans. Avec leurs homologues de Luenaz, Bressolles, Portes de l'Ain et Buyatin, ce sont 72 enfants, nés en 2003, qui ont joué 4 matches de 12 minutes devant de nombreux parents confortablement installés dans les tribunes.

Que du plaisir puisqu'il n'y a pas de classement dans les catégories jeunes en foot ! À retenir : lors de la remise du challenge de l'Éthique Rhône Alpes à Ain Sud foot, il s'est murmuré que l'équipe féminine de l'O.L., championne d'Europe, inaugurerait le stade lors d'un match de gala l'été prochain.



FIN D'ANNÉE CHARGÉE AU CLUB AMITIÉ-LOISIRS

Le club s'active sur des animations très variées et s'enrichit même de nouveaux adhérents en cette fin d'année. Le Conseil d'Administration réuni mercredi 9 novembre a fait le point sur les activités de cet automne. Avec les activités régulières des mardis pour les jeux de société, goûter et chant choral, des lundis et jeudis pour le scrabble, et des mercredis pour l'atelier, le Club a proposé un concours de coinche en Octobre qui a réuni 60 participants (ce qui est un coup de maître pour une première !) et des randonnées pédestres mensuelles d'une journée à la portée de tous, qui ont recueilli un écho très favorable. Ces nouvelles activités nous ont permis d'intéresser, outre nos adhérents, des personnes qui jusqu'à ce jour ne trouvaient pas d'animation à leur convenance au sein de notre association. Le choix de l'innovation dans les activités semble porter ses fruits. Une association pour vivre doit se renouveler sans-cesse. D'autres activités sont encore en réflexion. Le dimanche 27 novembre, le Club organisait sa vente annuelle à la salle des fêtes. Comme à l'accoutumée, elle recevait un très bon accueil des habitants et des adhérents des clubs environnants. Chacun pouvait trouver le petit quelque-chose dont il avait rêvé en secret... Pour l'association, cette journée est une occasion de rencontres durant laquelle le club peut s'ouvrir vers les habitants et se faire connaître. C'est aussi une animation vitale qui permet d'organiser des activités tout au long de l'année (goûters, repas, voyages, jeux de société, chorale, etc...). C'est la journée phare de l'association, les visiteurs y rencontrent nos adhérents et découvrent nos activités. En décembre, nous proposons pour une fin d'année active de multiples activités dans la bonne humeur (voir agenda). Le club restera ouvert pendant la période des fêtes.



CROSS DES PAPILLOTES 2011

Il aura lieu samedi 17 décembre à partir de 13 H15 au Parc de la Sathonette. Si vous souhaitez participer, les inscriptions se font par avance sur le site <http://miribelca.athle.com/> ou sur place 1 heure avant l'épreuve. Pour les courses 5 et 9 : les non licenciés courent sous leur entière responsabilité. Pour les courses 10 et 11 : les non licenciés courent sous leur entière responsabilité et avec un certificat médical obligatoire portant la mention "non contrindication à la pratique de l'athlétisme (ou de la course à pied) en compétition". Tous les participants seront récompensés. Buffet et buvette.



Catégorie / Année Naissance	durée ou dist.	Départ	Courses
Eveil Athlétique F : 2002-2003-2004 FFA+ NON LICENCIÉS**	800m allure contrôlée	13 H 15	1
Eveil Athlétique M : 2002-2003-2004 FFA+ NON LICENCIÉS**	800m allure contrôlée	13 H 25	2
Poussines F : 2000-2001	1200 m	13 H 35	3
Poussins M : 2000-2001	1200 m	13 H 50	4
NON LICENCIÉS FFA 99-2000-2001** PAS DE CLASSEMENT	1200 m	14 H 05	5
Benjamines F : 1998-1999	2530 m	14 H 20	6
Benjamins M : 1998-1999 et Minimes F : 1996-1997	2530 m	14 H 45	7
Minimes M : 1996-1997 et Cadettes F : 1994-1995	3860 m	15 H 00	8
NON LICENCIÉS 98 et avant ** PAS DE CLASSEMENT	1 tour M N autres : 2400 m	15 H 20	9
CA M à VE M : 95 et avant *	5190 m	15 H 40	10
JU F à VE F : 93 et avant *	5190 m	16 H 00	11

**ART FLORAL :
SOUS BOIS PARFUMÉS**

La séance de novembre affichait complet sous la direction d'Aurélié assistée d'une petite Agathe toute neuve. Sur une structure de tiges de bananiers, sur un lit de feuilles de coco et autres salal, l'artiste a installé lys, roses « sweet avalanche » tournesol et astomères. C'est un sous bois coloré et parfumé apprécié par les élèves.



La journée Art Floral de décembre aura lieu le jeudi 22 à 13h30 au programme un centre de table de fêtes au nom évocateur de « pipette en fêtes ». Le nombre de places étant limité à 10, il est prudent de réserver le plus rapidement possible au 04.78.55.13.90 ou 04.78.55.61.28, une seconde séance pourra être éventuellement organisée en cas de besoin.

UN GESTE GÉNÉREUX

Le grand parc a offert aux communes de la Côte des places gratuites pour le cirque Plume. Saint-Maurice a bénéficié de 85 places, lesquelles ont été attribuées à des jeunes qui se sont investis dans le projet inter-générationnel, à des résidents de la Roseraie et à quelques familles aidées par le CCAS. Merci pour le cirque Plume ! « Jeudi 17 novembre, nous étions une quinzaine de jeunes acteurs et gymnastes du Centre Marcel Cochet à avoir eu la chance de découvrir le Cirque Plume grâce aux places qui avaient été offertes à la commune par le Grand Parc de Miribel Jonage. D'autres enfants ou personnes âgées en ont aussi bénéficié.



Dès l'arrivée c'est la magie, nous rentrons dans un immense chapiteau. Le thème du spectacle est l'Art. Ce cirque est sans animaux mais très amusant. On se serait cru dans une pièce de théâtre où acrobates, danseurs, musiciens nous font découvrir la peinture réalisée au bazooka, à la mine ou à la mitrailleuse. Il y a aussi de la musique à l'aide de matériaux comme le polystyrène frotté contre du verre ou des plaques de métal. Tout ceci s'est passé au Grand Parc. Nous avons trouvé ceci très bien et nous serions prêt à y retourner. » Anthony et Lou-Anne

**JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE**

MUSIQUE OU DANSE ?

Si vous souhaitez découvrir la musique ou la danse, approfondir vos connaissances artistiques ... Quelques places sont encore disponibles. Classe instrumentale dès 8 ans : violon, alto, flûte-traversière, harpe, accordéon, piano. Classe de danse dès 8 ans : classique. De 4 à 6 ans : Eveil et Initiation à la musique ou la danse. Chorale : ensemble vocal (de 15 à 25 ans.) Atelier chansons (8 à 15 ans). Ateliers instrumentaux : selon niveau, possibilité de rejoindre certains groupes. Pour tout renseignement : académie de musique et de danse de la CCMP. 04 78 55 66 65 ou acmusidanse@cc-miribel.fr



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL



Les Mauriciens et Mauriciennes de 65 ans et plus qui ont choisi le colis offert par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Maurice de Beynost, peuvent venir le retirer en Mairie (salle des élections) :

**Le mardi 13 ou le mercredi 14 décembre 2011,
De 9h30 à 11h30 ou de 14h à 16h30.**

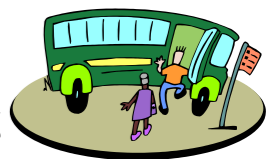
Les élus et bénévoles porteront certains colis à domicile avant Noël (Personnes qui en ont fait la demande lors de l'inscription ou toute personne ne pouvant pas sortir de chez elle les 13 et 14 décembre 2011).

REPAS DES 65 ANS ET PLUS

les Mauriciens et Mauriciennes de 65 ans et plus non inscrits peuvent encore se faire connaître pour participer au repas prévu le 14 janvier 2012 à la salle des fêtes (12h00 à la salle des Fêtes de St-Maurice-de-Beynost). Ceux qui ont inscrit leur conjoint, ami ou accompagnant en repas « payant » ainsi que les élus doivent venir régler le repas en mairie auprès de madame Elise MICOUD, **avant le 4 janvier 2012 17h** (chèque de 34,00€ par repas, à établir à l'ordre du traiteur : « La Fine Fourchette »).

COLIBRI

"COLIBRI", c'est un oiseau mouche? non, c'est un réseau de transport qui avance ! "COLIBRI", le réseau de transport de la Communauté de communes, prévoit de lancer son premier bus dans les premières semaines de 2012.



La desserte se fera à la cadence d'un bus toutes les demi-heures en heures pleines de 6 h 30 à 8 h 30 et de 17 h30 à 19 h 30 et un bus toutes les heures, en heures creuses, de 8 h30 à 17 h30 (premier et dernier départ de bus). Concrètement, les habitants de Saint Maurice disposeront de 12 arrêts. La ligne 1, qui reliera Thil à Tramoyes, traversera la commune par le rond point porte 5 et le Chemin du Pilon. Elle comportera 3 arrêts sur Saint Maurice : Brotteaux, Pilon, Porte 5 (en correspondance avec la ligne 2). La ligne 2 reliera la gare de Beynost à la gare de Miribel, en passant par les zones d'habitation et le village. Elle comportera 9 arrêts : Les Andrés, 8 Mai 1945, Mas Rolland, Mairie de Saint Maurice, Hirondelles, Arménie, Forum des sports, Porte 5 (en correspondance avec la ligne 1), Gare de St Maurice. La ligne 3 ne traversera pas notre commune. Le prix du billet sera harmonisé avec celui de la ligne 171. La commission transports de la CCMP travaille aux dernières mises aux points. La communication des tarifs pour les abonnements et les horaires sera effectuée dans une prochaine parution.

ATELIERS D'ÉCRITURE ET DE MISE EN VOIX



« Sur les pas de Rousseau .. L'expression de soi » est un projet artistique participatif qui s'inscrit dans le cadre du tricentenaire de la naissance de Jean Jacques Rousseau et la Semaine de la langue française. Avec le soutien de l'Etat (DDCS) de la Région et du Département, la compagnie « les arTpeuteurs » propose le projet dans trois départements de Rhône Alpes. La Bibliothèque Départementale nous a proposé le projet et nous avons accepté.

Le projet associe le spectacle « Sur les pas de Rousseau » proposé par la Compagnie les arTpeuteurs dans le cadre des « Mots en Scène » et des ateliers d'écriture et de mise en voix impliquant un public amateur.

Ateliers d'écriture : 8 h avec Marc Porcu écrivain sur le thème de l'expression de soi, les Dix Mots 2012 (âme, autrement, caractère, chez, confier, histoire, naturel penchant songe et transports) servant de déclencheurs d'expression.

Ateliers de mise en voix : 8 h avec Patrice Vandamme, comédien, pour permettre de créer une lecture publique à partir des écrits d'ateliers. Elle sera présentée en 1^{ère} partie du spectacle

Nous souhaitons élargir à toutes les générations ces ateliers qui comprendront entre 12 et 18 personnes. Il reste des places, vous pouvez vous inscrire et vous renseigner auprès de Jeannine Decoeur 04.78.55.13.90 au centre Marcel Cochet l'après midi.

Dates des ateliers écriture :

les samedis 7, 14 et 28 janvier 2012 de 9h30 à 12h.

Dates des ateliers mise en voix :

les samedis 10, 17 et 24 Mars 2012 de 9h30 à 12h.

Spectacle « Dans les pas de Rousseau » vendredi 30 mars à 20h30.

Centre Marcel Cochet 1 avenue Foch.



MA PREMIÈRE SÉANCE D'AQUAGYM



C'est avec impatience que j'attendais ce premier cours d'aquagym ce lundi 14/11 dans le nouveau

Centre Aquatique LILO.

Tout a correspondu à mes attentes. Yves, notre maître-nageur nous a d'abord expliqué comment nous allions travailler. Puis, sur des musiques entraînant, la séance a commencé : échauffement, mouvements divers à des rythmes de plus en plus rapides...

Une trentaine de personnes étaient présentes, dont seulement 2 courageux messieurs. Les dames seraient-elles plus déterminées?

Pendant ce temps, dans un autre bassin, des scolaires suivaient les directives de leur moniteur.

Des étirements ont terminé ce premier cours, puis départ pour la douche ou pour l'espace Bien-être selon la formule choisie !

C'est sûr, j'y retournerai !

25 ans Téléthon
et bien des victoires plus tard...

Mardi 29 novembre
Théâtrethron Centre Marcel Cochet 14930 Miribel au CEL
vendredi 2 décembre
Contes à école Élémentaire

Raphaël se sent de plus en plus fort face à sa maladie

Vendredi 2 décembre en soirée
Portes ouvertes au tennis
Théâtrethron Centre Marcel Cochet ateliers du CEL

3 décembre à partir de 9h00
place Charles de Gaulle
"le marché du téléthon" Roses, vin chaud, tartes, saucissons briochés, pyramide de l'espoir...

Soirée dansante à la salle des fêtes 20h00
Bénéfices reversés au téléthon

En partenariat avec les associations
AFM
Inscription repas en mairie 15 euros 7 euros

Marché de Noël
Saint-Maurice de Beynost

Dimanche 11 décembre

Salle des Fêtes de 9 h à 17 h

28 exposants

Vin chaud offert

SOUVENIR

La cérémonie du 11 Novembre commémorant la fin de la guerre 14/18 a été célébrée par quelques discours dont voici des extraits :

Le Colonel Prévot représentant les Anciens Combattants nous rappelle : « Il ne nous reste plus aujourd'hui que des sites, des objets, des documents.

C'est pour que l'on se souvienne qu'il existe dans le moindre village, le monument aux morts.

C'est par souscription locale que ces édifices ont été construits et confiés aux maires pour rappeler que des jeunes locaux sont Morts pour la France. » M. Prévot cite ainsi la délibération adoptée par le Conseil Municipal du 25 novembre 1919 à Saint Maurice de Beynost :

« Monsieur le Maire soumet à la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance les plans et devis estimatif du Monuments aux « Morts pour la France » devis s'élevant à 3.600 Francs et en même temps propose à la commission de bien vouloir voter une subvention pour cette œuvre de reconnaissance.

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance considérant qu'il est bien de garder un souvenir perpétuel de ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur décide de voter une somme de Cinq Cents Francs. »

Ensuite, Mr. Le Maire nous a rappelé la vigilance que nous devons tous montrer en cette période de « guerre » économique où les esprits s'indignent. Cette vigilance devra nous pousser à toujours préférer la négociation au conflit.

Un vin d'honneur a suivi cette cérémonie.



FÊTES DU 8 DECEMBRE

Vous êtes cordialement invité(e) à nous rejoindre dès 19h, RD 1084. Vous pourrez apprécier des spécialités préparées par nos commerçants. Vin chaud offert par la municipalité

CONCERTS EN DÉCEMBRE

L'Académie de Musique et de danse vous propose ce mois-ci :

"Musiques en scène" | audition des élèves des classes instrumentales ouverte à tous les jeudis 1er, 8 et 15 décembre de 18h45 à 19h45 à l'AMD

et samedi 10 décembre de 14h30 à 15h30, salle du Coteau de la Résidence Joséphine Guillon, Miribel

"Concert Collectro" | musique électronique et ensembles de violoncelles. Participation de la classe de guitare électrique. Diffusion du clip "Collectro #1". Ouvert à tous.

dimanche 4 décembre à 17h, salle des fêtes de St Maurice de Beynost

"Découverte du Cor" | Venez découvrir, écouter, essayer le Cor ! Mini concert et présentation de l'instrument dans le cadre des séances découvertes instrumentales. Ouvert à tous les enfants de 6 à 8 ans.

mercredi 7 décembre, de 15h à 16h à l'AMD

"Concert vocal pour Noël" | avec le P'tit Chœur, Singulier Pluri-Elles, les chorales des classes de FM, la chorale de l'Académie, et l'Ensemble Vocal Mixte. Entrée libre.

mercredi 7 décembre à 20h, Église St Romain à Miribel

"Arbre de Noël de l'Espace Petite Enfance de Miribel" | Animation musicale par les ensembles de l'Académie

mardi 13 décembre de 18h à 19h



Le Père Noël a constaté que de nombreux enfants de notre commune avaient été très sages cette année. Il a donc décidé de venir les remercier.

Réservez votre matinée du dimanche 18 décembre !...

Le père Noël, toujours bien accompagné, distribuera des papillotes dans les rues mauriciennes de 8 h à 12 h.



UN COUREUR CHEVRONNÉ !

Après de nombreuses participations à la course Saint-Etienne/Lyon, Alain Rosnarho, un habitant de notre commune, s'est lancé le défi de s'inscrire et de terminer la célèbre course à pied des 100Km de Millau. Accompagné d'un cycliste qui l'assistait, Alain a gagné son pari : il a terminé 801^e sur 3200 en 12h26mn ! Cette réussite est le fruit de nombreuses heures d'entraînement quotidiennes et d'une hygiène de vie sans faille. Toutes nos félicitations à ce champion mauricien.